



## DÉMARCHE

- Recensions des outils existants qui permettent d'obtenir des indicateurs de surveillance en santé mentale.
- Répertoire, à partir d'articles scientifiques et de la littérature grise, des études réalisées après sinistre, au Québec ou en France
- Recommandation par un comité d'experts d'instruments de mesure standardisés à utiliser pour estimer les effets sur la santé mentale par enquête.
- Diffusion de ces outils aux professionnels de la santé publique ainsi qu'aux épidémiologistes, aux chercheurs et aux autres intervenants qui voudraient documenter les impacts sur la santé mentale post-sinistre.

## RETOMBÉES ESCOMPTÉES

Ce projet permettra d'engendrer les retombées suivantes :

- Effectuer la surveillance de manière uniformisée entre les différentes organisations ce qui permettra une meilleure comparabilité spatiale et temporelle.
- Faciliter et améliorer le suivi des impacts sur la santé mentale à la suite d'un sinistre majeur.
- Maintenir la bonne collaboration entre les partenaires clés pour effectuer la surveillance ou l'améliorer.

## RÉSULTATS

La boîte à outils couvre les impacts sur la santé mentale suivants : symptômes d'anxiété, symptômes dépressifs, symptômes de stress post-traumatique, détresse psychologique, impact immédiat du trauma (réactions péritraumatiques), bien-être, fonctionnement et incapacité, qualité de vie, soutien social, consommation d'alcool, consommation de drogues, consommation de médicaments et utilisation de services en santé mentale.

Au Québec, il existe déjà plusieurs systèmes de surveillance qui diffusent des indicateurs de la santé et de ses déterminants, provenant de diverses sources. La boîte à outils décrit plusieurs de ces systèmes de surveillance. Une section de la boîte à outils présente des enquêtes populationnelles réalisées par Statistique Canada et par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). Les systèmes de surveillance et les enquêtes retenues dans la boîte à outils présentent des indicateurs validés en lien avec la santé mentale ou d'autres indicateurs d'intérêt afin d'effectuer la surveillance post-sinistre.

Les indicateurs provenant de systèmes de surveillance et des enquêtes populationnelles de grande envergure sont un bon point de départ pour obtenir des statistiques de base en lien avec la santé mentale. De plus, dépendamment de la fréquence de leur mise à jour, ils permettent d'obtenir des mesures intéressantes pour réaliser un suivi dans le temps.

La boîte à outils présente aussi, sous forme de fiches, une liste d'enquêtes qui ont été réalisées après un sinistre au Québec ou en France et qui comportent au moins un volet sur les impacts de santé mentale. Bien que les prévalences estimées dans ces études ne soient probablement pas comparables d'un sinistre à un autre, l'information dans ces fiches pourra aider les intervenants à élaborer leurs protocoles de recherche. Toutefois, il est à noter que certains instruments utilisés dans ces études ne sont plus d'actualité alors que d'autres sont protégés par des droits d'auteurs et parfois payants.

Afin d'aider l'intervenant à s'y retrouver dans tous les instruments disponibles, la dernière section de la boîte à outils présente les recommandations du comité d'experts, formé pour la réalisation de la boîte à outils, en ce qui concerne les instruments standardisés qui devraient être utilisés pour mesurer certains impacts post-sinistres par enquête épidémiologique. Un instrument de mesure standardisé est un outil développé rigoureusement et qui permet de mesurer un concept (ou un indicateur) de manière objective et standardisée. Ces instruments doivent passer par des étapes de validation rigoureuses.

Les recommandations du comité d'experts prennent en considération le contexte actuel des intervenants dans le réseau de la santé, c'est-à-dire des ressources financières et humaines qui sont parfois limitées, ainsi que du grand nombre de thèmes à inclure dans ces enquêtes. Entre autres, les critères de sélection et les instruments recommandés doivent être disponibles gratuitement, avec un nombre succinct d'items et offrir un guide d'interprétation des résultats.

Une fiche précisant les conditions d'utilisation ainsi que l'interprétation des scores est donc disponible pour chaque instrument recommandé. Les items servant à construire les instruments recommandés sont reproduits à la fin de la boîte à outils lorsqu'ils sont du domaine public.

Les fiches portant sur les instruments ont été conçues afin de faciliter leur utilisation. Le choix judicieux de certains de ces outils permettra d'obtenir un meilleur portrait de l'état de la situation en période post-sinistre. Un portrait de situation après un sinistre est une bonne façon de vérifier les besoins de la population touchée en matière de ressources et de services en santé mentale souvent cruciaux pour aider une communauté à se remettre d'un sinistre majeur.